



Québec, ce 3 août 2018

PAR COURRIEL ET SDE

Me Véronique Dubois
Régie de l'Énergie, 800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255, Montréal (Québec
H4Z 1A2

Objet : HQD -Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier R-4045-2018;
Demande d'intervention;
Réponse aux commentaires du Distributeur.

Chère consœur,

L'ACEF de Québec considère que l'approche suggérée par le Distributeur à l'effet de réduire le nombre de participants à un groupe selon les catégories de consommateurs ne pourra pas faciliter le traitement du dossier tant économiquement que pour son analyse.

Contrairement à la position du Distributeur, nous sommes d'avis que la participation de l'ACEF de Québec ainsi que celle de l'UC s'avère nécessaire pour la résolution des questions qui sont soumises à la Régie. L'ACEF de Québec invite la Régie à comparer les questions soulevées par nous et celles de l'UC. Nous sommes d'avis que les questions soulevées ne représentent pas un dédoublement d'analyse. Au contraire, nous constatons, comme dans beaucoup de dossiers, que les questions soulevées par les deux représentants des consommateurs résidentiels sont complémentaires ou particulières selon le cas. Ces différences, particularités ou nuances dans les approches sont utiles à la Régie. Nous sommes d'avis que la création d'un regroupement d'intervenants par catégorie représente le même risque de diminuer les solutions soumises et disponibles à la Régie.

De plus, l'ACEF de Québec est d'avis que le traitement de ce dossier doit demander le plus de contributions possibles de la part des intervenants régulièrement reconnus puisque les conclusions qui seront adoptées risquent d'avoir un impact important notamment sur les tarifs, les investissements et les infrastructures.

Finalement, l'ACEF de Québec souligne que le budget présenté est une estimation du temps de travail à consacrer au dossier. De plus, l'ACEF de Québec est d'avis que la Régie et le Distributeur peuvent « adapter » la contribution de l'ACEF de Québec selon son utilité lors du traitement des demandes de paiement.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Chère consœur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau
Avocat
ACEF de Québec